

Convention de fusion entre Le Locle et Les Brenets

La position du Parti socialiste



Parti socialiste
des Montagnes neuchâtelaises

La fusion, un geste fort pour l'avenir de nos communes !

Les législatifs du Locle et des Brenets ont adopté la convention de fusion à l'unanimité (à une abstention près) le 20 février dernier.

Parce que la fusion entre Le Locle et Les Brenets apportera plus de poids à notre localité face aux autres grandes communes du canton et à l'État.

Pour faire entendre la voix de notre région, nous ne pouvons plus rester solitaires ; nous devons être solidaires. Nos deux communes sont semblables du point de vue industriel ; les attentes des populations, analogues.

Nous collaborons déjà sur de nombreux points : le processus de fusion en sera facilité et les prestations à la population et aux sociétés locales seront maintenues.

Les impôts n'augmenteront pas, le coefficient fiscal restera fixé à 69 points. Les économies liées à la fusion pourraient être de 700'000.- frs en 2023 déjà.

Le Canton allouera une somme de 2'000'000.- frs pour accompagner la démarche ; somme qui sera attribuée au développement du tourisme et de la mobilité, deux points plébiscités par la population lors du sondage.

Le processus de fusion a été mené dès le début en consultant l'ensemble des personnes concernées, la population et les sociétés locales notamment. Le sondage réalisé a été très positif, les personnes présentes aux séances d'information exprimaient un fort sentiment de satisfaction.

Le Parti socialiste vous recommande de voter OUI !